



- Zones et secteurs du PLU
- ★ Elément pouvant changer de destination
- ★ Patrimoine bâti (L151-19 CU)
- ★ Petit élément patrimonial (L151-19 CU)
- Site à protéger pour des motifs d'ordre écologique : Arbre isolé (L151-23 CU)
- Site à protéger pour des motifs d'ordre écologique : Mare temporaire (L151-23 CU)
- ▲ Vue paysagère patrimoniale (L151-19 CU)
- Espace Bois Classé
- Zone inondable
- Emplacement réservé
- Espace Paysager Inconstructible (L151-19 CU)
- Corridor écologique TVB
- Secteur à orientation d'aménagement
- Secteur de développement commercial R151-37-4 du CU

Commune de VAAGNERAY
 BP n°1, 69670 VAAGNERAY
 Tel : 04.78.45.80.48 / Fax : 04.78.45.89.74
 Email : mairie@vaagneray.com



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE NOUVELLE DE VAAGNERAY



4c. REGLEMENT GRAPHIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE (1/7.500e)

Dates :
 Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par DCM du 21/10/2013
 Mises à jour n°1 à n°4 du PLU par Arrêtés de M le Maire du 09/12/2013
 Révision allégée n°1 du PLU approuvée par DCM du 16/07/2018
 Modification de droit commun n°1 approuvée par DCM du 16/07/2018
 Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM du 21/10/2019
 Mise à jour n°5 du PLU par Arrêté de M le Maire du 07/10/2020
 Révision allégée n°2 approuvée par DCM du 19/02/2024
 Modification de droit commun n°2 approuvée par DCM du 19/02/2024
 Révision générale des 2 PLU de Vaagneray et Saint Laurent de Vaux prescrite par DCM du 19/02/2024
 Dossier de révision générale arrêté par DCM du 19/05/2025

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT POUR ARRET - 16/06/2025

POULAIN URBANISME CONSEIL
 78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
 Email : contact@poulain-urbanisme.com